

UNC | Communiqué de Presse du 09.02.2022

→ Permanence du Maire et de ses élus



Les Lunellois peuvent rencontrer Maire et élus une fois par mois avec des permanences en direct, sans rendez-vous ni inscription au préalable.

Conscient des fortes attentes des habitants de la cité pescalune dans de nombreux domaines, le Maire a choisi d'installer un nouveau rendez-vous avec les Lunellois.

Depuis octobre 2020, une permanence mensuelle sans rendez-vous est organisée en mairie. Une volonté qui marque un changement de cap pour plus de proximité et un lien direct entre élus et administrés. Ainsi, chaque dernier mercredi du mois, Pierre Soujol accompagné par les adjoints et les conseillers de son équipe municipale donnent rendez-vous à la population pour une permanence sans rendez-vous et sans inscription au préalable. Une première action mise en œuvre pour rapprocher les citoyens des élus et recréer ce lien nécessaire pour la vie de Lunel et pour la démocratie de proximité.

Le 23 février, les Lunellois et Lunelloises sont invités à se présenter à l'Hôtel de ville à partir entre 16 h30 et 18h30. Après avoir renseigné une fiche à propos du sujet qui les intéressent, les citoyens seront alors orientés vers le Maire ou l'adjoint concerné pour un rendez-vous en direct.

Cette rencontre privilégiée entre élus et administrés se veut un moment d'échange et de rencontre au cours duquel les habitants pourront évoquer leurs envies, leurs projets ou leurs attentes pour leur ville, les difficultés qu'ils rencontrent, tout simplement échanger, partager des idées, demander un conseil ou faire connaissance.

Il est demandé aux administrés de respecter les gestes barrières et de porter leurs masques.

L'ESSENTIEL:

Rencontrez le maire et les adjoints

La prochaine permanence du Maire et de ses élus est prévue le mercredi 23 février 2022 de 16h30 à 18h30 à l'Hôtel de ville.

